

communiqué de presse

ÉTABLISSEMENTS ET PERSONNES OCCUPÉES À GENÈVE : ANALYSE DÉTAILLÉE

Une nouvelle étude portant sur les résultats du recensement fédéral des entreprises de 1985 vient d'être publiée par le Service cantonal de statistique (SCS)¹⁾. Elle complète un précédent cahier consacré à l'évolution de l'emploi depuis 1975²⁾ et présente les principales caractéristiques observées en 1985 : emplois par branche économique, taille des établissements, durée hebdomadaire de travail en vigueur, quelques catégories particulières de personnes occupées (telles que frontaliers, saisonniers, apprentis), répartition des types de fonctions effectives dans le secteur secondaire (fabrication, vente, gestion, etc.).

Voici, à titre d'exemples, quelques renseignements extraits de ce cahier :

- Des 243 773 emplois qu'offrent au total les 20 646 établissements du canton, 44,3 % sont occupés par des étrangers. Les femmes représentent 39,0 % de la main-d'oeuvre.
- Ce sont les établissements de petite taille qui prédominent. En effet, 62,6 % de l'ensemble des établissements occupent moins de cinq personnes et seulement 1,8 % comptent cent emplois ou plus. Ces derniers totalisent cependant 42,9 % des places de travail recensées dans le canton.
- La durée hebdomadaire de travail en vigueur dans les établissements (secteurs secondaire et tertiaire) est de 42,1 heures en moyenne, durée qui peut varier fortement selon la taille de l'établissement et la branche économique. C'est dans l'hôtellerie et la restauration qu'on travaille le plus : 53,3 % des personnes occupées à plein temps dans cette branche ont des horaires de 46 heures hebdomadaire ou plus. Dans le bâtiment et le génie civil, la majorité des personnes sont occupées plus de 44 heures par semaine, tandis que dans l'industrie, les durées de travail d'environ 42 heures hebdomadaires sont les plus courantes.
- Les saisonniers, qui représentent 3,4 % du total des personnes occupées, se concentrent principalement dans les branches "hôtels et restaurants" et "bâtiment et génie civil"; ces dernières emploient ensemble 85,5 % du total des saisonniers.
- Dans le secteur secondaire, on constate qu'en moyenne 73,6 % des personnes s'occupent de la fabrication ou du montage, tandis que les 26,4 % restantes sont affectées à des tâches de type tertiaire telles que gestion, vente, transport, recherche et développement. Cette dernière fonction est exercée par 2,8 % des personnes occupées dans ce secteur, pourcentage qui se situe légèrement au-dessous de la moyenne suisse.

1) SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. *Recensement fédéral des entreprises 1985.6 : Etablissements et personnes occupées*, Aspects statistiques, n° 69, Genève, Service cantonal de statistique, juin 1989 (35 p.).

2) SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. *Recensement fédéral des entreprises 1985.3 : Evolution de l'emploi par branche économique 1975-85*, Aspects statistiques, n° 62, Genève, Service cantonal de statistique, novembre 1988 (51 p.).

